



1^{re} réunion ordinaire de 2015 : budget primitif 2015

Budget 2015

En dépit des incertitudes liées à la réforme territoriale, malgré la contrainte engendrée par la baisse des dotations de l'État conjuguée à la croissance soutenue des dépenses sociales

le Conseil général de l'Aube continue d'investir.

Ainsi, en 2015, le Conseil général :

- > **injecte 72 M€* dans des projets essentiels à l'attractivité du territoire** : renforcement du plan Internet haut débit (+ 30 M€), agrandissement de la Cité du vitrail (Troyes), restructuration du collège Paul-Langevin (Romilly-sur-Seine)...
- > **reste le partenaire privilégié des communes et des associations,**
- > **remplit toutes ses missions obligatoires** : collèges, routes, action sociale, transports scolaires...
- > **se montre solidaire des familles en revalorisant certaines aides** (cantines, centres de loisirs, natation scolaire...)

Le tout, **sans augmentation de la fiscalité, ni de l'endettement.**

* M€ = million d'euros

Sommaire

Les clés du budget 2015 **page 3**

Un budget maîtrisé,
malgré l'effet de ciseaux sur le fonctionnement page 3

Un volume élevé d'investissement, en dépit des contraintes page 4

Les 3 premiers postes du budget 2015 page 6

Le Conseil général en actions **page 7**

Internet haut débit, la priorité pour les 5 ans à venir page 7

Favoriser le développement économique, soutenir la recherche
et l'innovation, pour aider à la création d'emplois page 8

Le tourisme, autre vecteur de développement page 9

Un enseignement de qualité pour tous page 10

Culture et patrimoine : la Cité du vitrail (Troyes) agrandie page 12

Action médico-sociale : accompagner les plus fragiles,
à tous les âges de la vie page 15

Et aussi... page 17

Les clés du budget 2015 du Conseil général

Un budget maîtrisé, malgré l'effet de ciseaux sur le fonctionnement

Pour 2015, le Conseil général présente un budget primitif d'une grande stabilité par rapport à l'an passé : seulement + 0,6 %, soit en volume + 2 M€ par rapport au BP 2014.

Le budget 2015 s'élève à **364,4 M€** (millions d'euros) :

- **72,2 M€ d'investissement** (20 %),
- **292,2 M€ de fonctionnement** (80 %).

L'effet de ciseaux sur la section de fonctionnement se poursuit :

- d'un côté, **la dotation globale de fonctionnement (DGF)** versée par l'État **baisse de - 4 M€**. Entre 2014 et 2017, l'Aube aura perdu 14 M€ de DGF, au titre de l'effort demandé par l'État aux collectivités locales.
- de l'autre côté, **la hausse régulière des dépenses sociales se poursuit : + 11 M€ en 2015**, principalement en raison de la crise économique. Deux postes sont ainsi particulièrement concernés :
 - le RSA : + 1 200 bénéficiaires en 2 ans,
 - les frais de séjour et d'hébergement :
 - + 10 % d'enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance en 2 ans,
 - mise en service de nouveaux établissements d'accueil et d'hébergement pour les personnes en situation de handicap et pour les personnes âgées.

Hormis les frais de personnel (+ 1,4 M€), les autres dépenses de fonctionnement (charges à caractère général — énergie, fournitures...—, subventions, frais financiers, etc.) sont même en légère baisse.

En conséquence, l'autofinancement — c'est-à-dire la part des recettes de fonctionnement que le Conseil général peut affecter à l'investissement — **se trouve réduit de - 17 M€ (niveau d'autofinancement 2015 : 20,4 M€)**.

Toujours pas de hausse de la fiscalité directe, pour la 5^e année consécutive

Afin de ménager le pouvoir d'achat des Aulois, **le Conseil général de l'Aube n'augmentera pas le taux de la taxe foncière en 2015.**

Le taux de la taxe foncière est donc maintenu à **19,42 %**, pour un produit fiscal attendu de 61 M€. S'ajoutent 5,6 M€ de frais de gestion de cette taxe. Ce transfert de l'État aux conseils généraux depuis 2014, compense en partie la hausse des dépenses liées aux allocations individuelles de solidarité : APA (autonomie des personnes âgées), RSA, PCH (handicap).

Rappelons que la taxe foncière sur les propriétés bâties est le seul impôt « ménages » dont le Conseil général dispose, et dont il peut encore moduler le taux.

À ce jour, elle représente seulement 20 % des recettes de fonctionnement du Conseil général.

Et une dette toujours maîtrisée

Rappelons qu'avec 64,5 M€ de dette en 2014 (soit 212 € / habitant), l'Aube fait partie des 10 départements les moins endettés de France.

L'endettement devrait être maintenu à ce faible niveau puisque, cette année, le volume des emprunts nouveaux ne devrait pas dépasser le montant du remboursement de la dette en capital.

En dépit de ce contexte et des incertitudes institutionnelles, un volume élevé d'investissement

À trois mois des élections départementales, et alors que le projet de loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République est toujours en discussion au Parlement, de nombreuses collectivités sont tentées de stopper les investissements.

Le Conseil général de l'Aube a décidé de continuer à investir, comme si aucune de ses compétences ne devait être remise en cause. Il en va de la qualité de vie des Auboisiens, de l'attractivité du territoire, ainsi que de la pérennité des entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics.

Pas de place, donc, à l'attentisme en 2015 !

Le saviez-vous ?

L'Aube est le seul département de la région Champagne-Ardenne qui va gagner des habitants d'ici à 2030. Selon l'Insee, l'accroissement naturel* s'est amélioré au cours des dernières années. Et, grâce aux mouvements migratoires, l'Aube pourrait compter sur une hausse de 2 % de sa population entre 2005 et 2030.

* différence entre le nombre des naissances et le nombre des décès

Grâce à la maîtrise de sa dette et de ses dépenses de fonctionnement, **le Conseil général de l'Aube parvient à dégager encore 20,4 M€ d'autofinancement. Avec 39 M€ attendus de financements extérieurs et un recours modéré à l'emprunt (12,2 M€), il compte investir 72,2 M€ (20 % du budget)** : projets structurants au bénéfice des habitants du département, renforcement de l'attractivité du territoire, pour les touristes comme pour les entreprises.

Une priorité majeure, pour les 5 ans à venir, sera le déploiement de l'Internet haut débit sur l'ensemble du département (lire p. 7).

Hors charges de remboursement de l'annuité de la dette (12,8 M€), les crédits d'investissement se répartissent principalement pour :

- **69 % en dépenses d'équipement** (études, acquisitions et travaux),
- **12 % en subventions et fonds de concours** versés à des tiers, principalement **aux communes et structures intercommunales**

Les grands investissements du Conseil général (crédits de paiement 2015)	
> Aménagement numérique du territoire Études, travaux	9,0 M€
> Construction d'une usine de production de volants d'inertie pour le stockage d'électricité Travaux	3,5 M€
> 1 ^{re} tranche de l'aménagement de l'aile ouest de l'hôtel-Dieu à Troyes (Cité du vitrail) Études, travaux	1,7 M€
> 2 ^e extension de l'Université de technologie de Troyes Travaux	1,6 M€
> Nouveau centre médico-social de Romilly Études, travaux	1,2 M€
> Sites touristiques (Parc, Mesnil-St-Père, Géraudot, Dienville) Entretien, aménagement, résidences de tourisme, vélovoies	1,3 M€
> Restauration de la commanderie d'Avallieur Travaux	0,9 M€
> Centre de congrès de l'Aube (Troyes) Achèvement des travaux	0,3 M€
> Extension de l'hôtel du département (Troyes) Achèvement des travaux (parvis)	0,6 M€
> Centre sportif de l'Aube (Troyes-Rosières) Travaux de rénovation	0,4 M€
> Routes départementales Entretien, modernisation, sécurité	15,8 M€
> Collèges dont 3,1 M€ pour la restructuration du collège Paul-Langevin (Romilly)	7 M€

Le Conseil général, fidèle partenaire des communes

En 2015, **le Conseil général de l'Aube** continue d'apporter un concours significatif à l'investissement local. Ainsi **cofinance-t-il de nombreux équipements de proximité**, portés par les communes et intercommunalités. C'est une autre manière d'améliorer la qualité de vie des Aubois.

Parmi les **7 M€ de subventions d'équipement attribuées aux communes et structures intercommunales** dans ce budget primitif 2015, citons :

- > l'extension du groupe ESC Troyes : 1 M€
- > l'adduction d'eau, assainissement (eaux usées et pluvial) : 1 M€
- > les constructions et grosses réparations scolaires : 0,6 M€
- > la restauration du patrimoine historique : 0,8 M€
- > les équipements socio-culturels, sportifs et socio-éducatifs : 1,6 M€
- > et aussi : équipement de bibliothèques et points-lecture, entretien des rivières, aménagement de villages, etc.

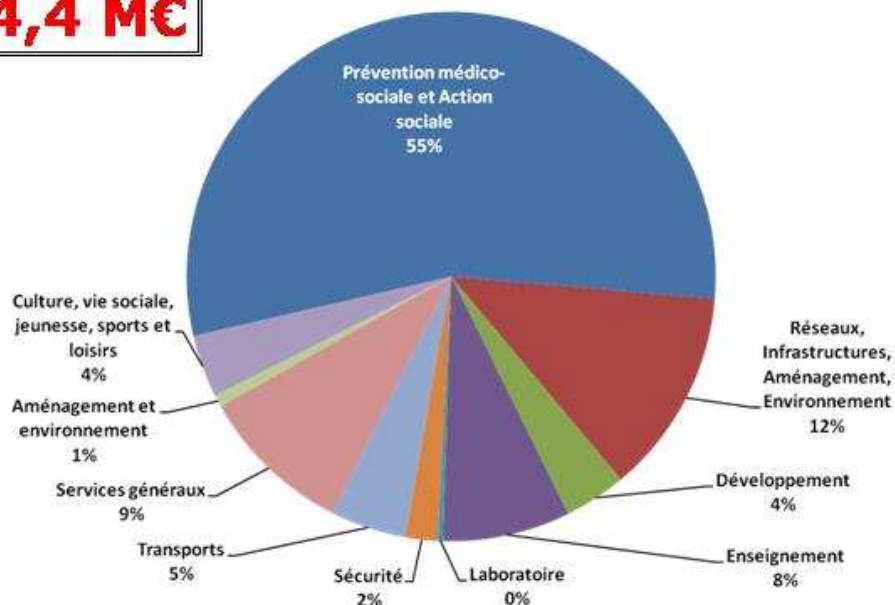
Les 3 premiers postes du budget 2015

- action sociale	200,2 M€
- routes, aménagement, environnement	48,5 M€
- éducation (<i>enseignement et transport scolaire</i>)	43,9 M€



Dépenses par domaines d'intervention

364,4 M€



9

Le Conseil général en actions

Internet haut débit : vers le triplement des crédits

(cf. rapport section bleue p 75)

Pour le Conseil général de l'Aube, le raccordement à l'Internet haut débit est aujourd'hui indispensable sur tout le territoire départemental, comme ce fut le cas pour l'eau potable et pour l'électricité, au siècle précédent. C'est même l'investissement prioritaire, pour les 5 années à venir.

L'assemblée départementale devrait donc, à l'occasion de ce budget primitif 2015, **porter à 47 millions d'euros son autorisation de programme. L'objectif est que d'ici fin 2017, aucun Auboisi ne soit en-dessous de 2 mégabits par seconde (Mb/s)**, que ce soit par un accès filaire (plus de 95 % des lignes) ou via le satellite, pour les lignes trop éloignées des postes de raccordement téléphoniques.

Les travaux nouveaux de montée en débit consisteraient à raccorder à la fibre optique 11 NRA (nœuds de raccordement d'abonnés) ainsi que 29 sous-répartiteurs (qui s'ajouteraient aux 53 en cours de réalisation). Ils s'échelonnent entre 2016 et 2017, l'année 2015 étant consacrée aux études préalables.

Couverture ADSL de l'Aube à l'horizon 2017, après la montée en débit

Nombre total de lignes De l'Aube	Débit > 8 Mb/s	Débit entre 4 et 8 Mb/s	Débit entre 2 et 4 Mb/s	Débit < 2 Mb/s	Lignes inéligibles à l'ADSL
145 981	115 421	17 051	6 033	6 257	1 219

COMMENTAIRES DU TABLEAU :

- 80 % des lignes auront un débit > 8 Mb/s.
- Seulement 5 % des lignes en-dessous du seuil de 2 Mb/s ; elles peuvent toutefois prétendre à une solution satellite. Il convient, en outre, de relativiser ce chiffre, car il n'y a pas nécessairement un abonné derrière chaque ligne téléphonique. Certaines desservent en effet des gymnases ou des hangars qui n'ont pas vocation à être connectés.

Rappelons que les premiers travaux de raccordement de sous-répartiteurs à la fibre optique ont démarré en octobre dernier. **Les premières montées en débit sont donc attendues à partir de mai 2015.** Elles s'échelonnent ensuite, mois par mois.

La montée en débit pourrait encore localement s'accélérer, dans la mesure où les communes participeraient à l'opération (à hauteur de 30 %).

Le Conseil général espère toujours obtenir quelque 28 M€ de financements extérieurs (État, Région, Europe). Si tel est le cas, ces subventions viendront alors s'ajouter, pour un accès encore plus qualitatif. Ainsi, le déploiement du FttH (fibre optique jusque chez l'abonné) pourrait être envisagé à Romilly-sur-Seine, Nogent-sur-Seine et Villenauxe-la-Grande, dans la mesure où un opérateur manifesterait son intérêt.

Rappelons que l'intervention du Conseil général concerne tout le département, excepté le Grand Troyes – zone dense, et donc rentable, préemptée par les opérateurs privés.

Favoriser le développement économique, soutenir la recherche et l'innovation, pour aider à la création d'emplois

Technopole de l'Aube : construction d'une usine de production de volants d'inertie, pour le stockage d'électricité

(cf. rapport section bleue p 38)

3,5 M€ sont inscrits au budget pour lancer la construction, sur la Technopole de l'Aube (Troyes-Rosières) d'un bâtiment de 3 200 m² destiné au développement, par la société Levisys, d'une unité de production de volants d'inertie servant au stockage de l'électricité.

Avec le développement des énergies renouvelables intermittentes (éolien, solaire), notamment, le stockage d'électricité est devenu un enjeu majeur. Parmi les pistes explorées figurent les « volants d'inertie », qui font l'objet d'un programme de recherche « Flyprod ». Le Conseil général de l'Aube et l'Université de technologie de Troyes (UTT), entre autres, en sont partenaires, avec l'Ademe.

Le saviez-vous ?

Le volant d'inertie est une technologie innovante basée sur le stockage de l'électricité sous forme d'énergie cinétique. Concrètement, il est constitué d'une masse en fibre de carbone qui « flotte » dans le vide au-dessus d'un aimant. Celle-ci se charge grâce à des champs magnétiques, puis se décharge instantanément à la demande.

(Source : Enerpress).

Zones et bâtiments d'activités : des retours sur investissement

En aménageant, ces dernières années, des parcs d'activités économiques départementaux (Parc logistique, Technopole...), en construisant ou en acquérant des bâtiments industriels, le Conseil général a permis l'implantation ou le maintien d'entreprises dans le département. La vente de terrains aménagés et la location d'immeubles doivent rapporter, en 2015, quelque 8 M€ à la collectivité.

Parc agro-alimentaires de Torvilliers : l'hôtel d'entreprises bientôt terminé

Décidé en 2010, l'hôtel d'entreprises du parc d'activités départemental de Torvilliers sera réalisé cette année. Le Conseil général souhaite proposer à la location des locaux fonctionnels et immédiatement opérationnels sous forme d'unité de surface, pour des entreprises en phase de lancement ou en croissance. La première entreprise à s'installer dans le premier bâtiment (715 m²) sera Sushi des Halles, qui a déjà démarré son activité à Pont-Ste-Marie. Rappelons que le parc d'activités économiques départemental de Torvilliers accueille déjà GL Services froid (logistique des produits Lincet et Lemelle) et API restauration.

Développement économique, recherche et développement (R & D) : une dizaine de projets aidés

Pour accompagner les entreprises, le Conseil général dispose de 2 fonds d'aides. En 2014, - 5 projets de développement d'activités économiques ont été accompagnés pour 0,3 M€ : recyclage (Vulaines), cidrerie (Chaource), production de matelas et sommiers (Vendeuvre-sur-Barse), production de sushis (Pont-Sainte-Marie) et méthanisation (Ormes) ; - 5 projets ont bénéficié du Fonds de soutien à la R & D et à l'innovation : 2 autour du chanvre, 3 autour des nouvelles technologies (sécurité, formation en ligne...).

Centre de congrès : un premier bilan encourageant

Le Centre de congrès de l'Aube, qui comprend, au cœur de Troyes, un auditorium et des locaux partagés avec le nouvel Hôtel du Département, a ouvert ses portes en avril 2014. Son premier bilan porte donc sur 9 mois d'activité. Compte tenu des incertitudes liées à l'achèvement du chantier, le Comité départemental du tourisme (CDT), chargé de la promotion du tourisme d'affaires, s'était, en outre, montré prudent pour les réservations.

Les 9 premiers mois du Centre de congrès en chiffres...

→ **148 dossiers** traités, dont une centaine pour des événements sur l'année 2014.

Un dossier sur deux a abouti à une réservation ou à un devis toujours en cours.

Dans la moitié des cas, l'organisateur s'est directement adressé au CDT.

Un tiers des prospects a connu le Centre de congrès de l'Aube, grâce aux actions commerciales du CDT (opérations de promotion, insertions dans des guides spécialisés, démarchage...).

→ **42 événements accueillis, dont 31 de septembre à la mi-décembre.**

→ **10 000 congressistes sur 56 journées**, avec une moyenne de **250 participants par événement.**

→ 64 % de petits événements : 80 à 300 participants.

→ 74 % d'événements sur 1 journée.

→ 68 % d'événements régionaux.

→ Clientèle : associations (60 %), entreprises (40 %).

→ Pic de fréquentation : juin, septembre et octobre.

→ Environ 6 500 nuitées d'hôtels.

La clientèle plébiscite (65 à 73 %) la disponibilité de l'équipe, l'aménagement des salles, les équipements techniques ainsi que les prestations des traiteurs.

(données 2014)

Le tourisme, autre vecteur de développement

2014 : un bon cru, malgré un contexte économique difficile

(cf. rapport section orange p 35)

Campagnes de promotion, actions marketing, salons et workshops auprès des professionnels, accueil de journalistes (une quarantaine en 2014)... le Comité départemental du tourisme (CDT) voit ses efforts récompensés. En effet, **dans un contexte de crise économique, les touristes n'ont pas boudé l'Aube.**

L'hôtellerie enregistre un taux d'occupation de 61,1 % (+ 0,6 %) ; c'est le meilleur taux régional.

La clientèle étrangère (notamment allemande et suisse) est en augmentation (+ 23 %).

Les sites culturels majeurs enregistrent une fréquentation en hausse de 5 % (+ 2 % pour l'œnotourisme et + 10 % pour le parc d'attractions Nigloland).

La politique de valorisation des richesses patrimoniales (sculpture champenoise, vitrail, sites templiers et napoléoniens...) et le renforcement de la signalisation touristique contribuent certainement à ces bons résultats.

À ce titre, **0,5 M€** sont inscrits au budget du Conseil général **pour compléter la signalisation touristique : mégalithes du Nogentais, Route du champagne, Templiers en forêt du Temple.** Pour cette dernière thématique, il s'agit d'un prolongement de l'événement Aube Templiers 2012 ; il s'agit désormais d'inscrire l'Aube dans l'itinéraire templier européen en cours de création.

Le Conseil général a inscrit 1,23 M€ de subvention au CDT, chargé de mettre en œuvre la politique touristique départementale, dont 30 000 € pour des actions de promotion du Centre de congrès de l'Aube.

80 km de vélovoies...

Si le tour d'Orient est toujours à l'étude (le Conseil général est passé à la phase d'acquisition foncière, après enquête publique), la voie verte du canal de la Haute-Seine réservera, au printemps, une agréable surprise aux usagers.

Le nouveau tronçon (1,3 km), qui sera raccordé au réseau cyclable du Grand Troyes, est achevé. Pour assurer la continuité, le Conseil général restaure actuellement (à l'identique) le pont-canal de Barberey. Une passerelle permettra à la voie verte d'emprunter cet ouvrage, classé monument historique. **Au printemps 2015, le nouveau tronçon assurera la continuité entre la voie verte du canal de la Haute-Seine et la vélovoie des lacs (en empruntant le réseau du Grand Troyes).** Les cyclistes profiteront ainsi de 80 km de pistes cyclables dans l'Aube (26 km de voie verte le long du canal, 42 km de vélovoie longeant les lacs, 12 km de vélovoie appartenant au Grand Troyes).

Toujours sur la voie du canal de la Haute-Seine, **le Conseil général va viabiliser la maison éclusière de Saint-Mesmin** qui sera restaurée par l'association Cobaty. L'objectif est d'accueillir en ce lieu **une activité de restauration rapide**, pour le plus grand bonheur des usagers de la voie verte.

PNRFO : l'atout nature

(cf. rapport section orange p 25)

En 2015, **l'ensemble des actions conduites et financées directement par le Conseil général sur le territoire du parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO) dépasse 1,6 M€.** Outre la participation au fonctionnement du parc, le Conseil général, comme chaque année, entretient et modernise les équipements. Citons, entre autres :

- construction d'un atelier destiné aux agents du service Littoral,
- agrandissement du local de l'AEPA (association proposant des activités de loisirs nautiques et de plein air),
- mise en place de revêtements synthétiques sur les aires de jeux,
- à Mesnil-St-Père : sécurisation des pontons,
- à Géraudot : réfection des sanitaires de la plage,
- à Port-Dienville : réfection de platelages.

Un enseignement de qualité pour tous

La 2^e extension de l'UTT livrée au printemps

Débutés en 2013, les travaux de la 2^e extension de l'Université de technologie de Troyes (UTT) s'achèvent. **Ce bâtiment ultra-technique de 5 000 m², dédié à la recherche, sera livré début mars.** Les bâtiments d'une telle technicité sont rares. Cet équipement ne peut donc que contribuer à l'attractivité de l'Aube et de l'UTT qui compte bien renforcer son équipe doctorale dont les activités rayonnent déjà bien au-delà des frontières de l'Aube. Coût de l'opération : 15 M€ dont 4,3 M€ financés par le Conseil général, maître d'ouvrage (partenaires : État, Région, Europe et Grand Troyes).

Près de 2 M€ pour soutenir l'enseignement supérieur

En 2015, 1,9 M€ sont inscrits au budget du Conseil général pour le fonctionnement des sites universitaires : UTT, Centre universitaire de Troyes (CUT), IUT, École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE – ex IUFM) et groupe ESC Troyes. Rappelons que, pour cette grande école, le Conseil général a participé à hauteur de 9,15 M€ à l'extension du campus (16 200 m² contre 7 700 m²), inaugurée en octobre dernier.

Le saviez-vous ?

Près de 9 600 étudiants sont inscrits dans les différents établissements d'enseignement supérieur de l'Aube (un chiffre multiplié par 5 en une vingtaine d'années). Parmi les plus gros effectifs : UTT (2 669), Groupe ESC (1 570), CUT (1 408), IUT (1 348), BTS (1 398), école d'ingénieurs EPF (183).
(source : SIOU, nov. 14)

Vidéoprojecteurs : déjà 17 collèges équipés

En 2013, le Conseil général a lancé un plan d'équipement des salles de classe des 25 collèges publics en vidéoprojecteurs suspendus (0,6 M€ sur 3 ans). Le déploiement s'achèvera bien d'ici fin 2015. Toutefois, à Ervy-le-Châtel et Romilly-sur-Seine (Paul-Langevin), les appareils seront installés à l'issue des travaux de restructuration.

Collèges : un programme annuel d'entretien et 2 établissements en restructuration

En 30 ans, le Conseil général a réalisé un programme colossal de rénovation et de construction dans les collèges, dont il a la charge depuis 1986. Deux établissements font actuellement l'objet de ses soins :

- Paul-Langevin à Romilly-sur-Seine, où les travaux démarreront en mars. Le Département a déjà installé des bâtiments préfabriqués et procédé à des démolitions et désamiantages. La 1^{re} phase de travaux concerne la construction de la demi-pension et la rénovation de logements de fonction et de locaux administratifs.

- Eugène-Belgrand (Ervy-le-Châtel), où les études vont se poursuivre en 2015.

Le maître d'œuvre ayant été désigné (cabinet Anau-Didier Fèvre et AGS Ingénierie), l'année 2015 verra la réalisation de l'avant-projet détaillé, le dépôt du permis de construire et la consultation des entreprises.

Au collège de la Voie châtelaine à Arcis-sur-Aube, le Conseil général va détruire des logements vétustes, pour en construire de nouveaux.

Et, comme chaque année, **quelque 2 M€ de travaux d'entretien sont programmés dans l'ensemble des collèges.** Parmi les opérations les plus marquantes : réfection de faux plafonds et luminaires à Aix-en-Othe, rénovation des salles de sciences à Arcis, désamiantage à Bouilly, revêtements de sol à Albert-Camus (La Chapelle-St-Luc), menuiseries extérieures à Lusigny, peintures et éclairages à Pont-Ste-Marie, auvent à St-André-les-Vergers, étanchéité à Ste-Savine, peintures aux Jacobins (Troyes), un espace sportif à Marie-Curie (Troyes), etc.

➡ **Plus d'infos sur les actions du Conseil général dans les collèges (mutualisation, maîtrise des dépenses...) : lire p 18.**

Transports scolaires : un budget toujours à la hausse

(cf. rapport section rose p 1)

En 2015, le Conseil général consacrera 18 M€ (environ 5 % de son budget) aux transports scolaires. **En hausse de près de 2 %, ce poste subit notamment l'impact du passage à la semaine de 4 jours et demi** (nouveaux services le mercredi matin).

En année pleine, **le Conseil général estime le surcoût à 800 000 €.**

Culture et patrimoine, pour une dynamique d'animation du territoire

Depuis une dizaine d'années, le Conseil général a entrepris de valoriser le patrimoine et l'histoire de l'Aube, et de s'appuyer sur ces richesses comme autant d'outils de dynamisation et d'animation du territoire. Ont ainsi été mis en lumière : la sculpture champenoise (2009), les Templiers (2012), le vitrail (2013), Napoléon (2014). Cette politique porte ses fruits : les Audois s'approprient leur histoire. En témoigne le succès des formations (à la sculpture, puis au vitrail) organisées à l'attention des bénévoles des communes et des offices de tourisme qui font visiter les églises. En témoignent, également, les bons chiffres de l'activité touristique (*lire p.9*).

Clairvaux 2015 : entrez dans l'histoire...

(cf. rapport page rose 70)

À l'occasion des 900 ans de l'abbaye cistercienne de Clairvaux, le Conseil général, en partenariat avec l'État et l'association Renaissance de l'abbaye de Clairvaux, a fait de cet anniversaire le thème culturel de l'année 2015.

Le saviez-vous ?

Fondée par Bernard en 1115, Clairvaux se retrouve rapidement à la tête de 339 abbayes filles à travers l'Europe. Touchée par la guerre de Cent Ans, l'abbaye se reconstruit essentiellement au XVIII^e siècle, pour se transformer en véritable palais monastique. Vendue comme bien national à la Révolution, elle est rachetée par Napoléon en 1808 et devient la plus grande prison de France. Aujourd'hui, Clairvaux conserve cette double identité abbaye – prison. Visites et événements culturels sont organisés dans la partie historique.

L'opération Clairvaux 2015 invite le public à :

- **un nouveau parcours de visite de l'abbaye de Clairvaux**, à partir de juin, permettant notamment de découvrir l'ancien réfectoire des moines devenu chapelle des prisonniers, magnifiquement restauré (rappelons qu'en 10 ans, près de 10 M€ ont été injectés dans la restauration de l'abbaye, l'État, l'Union européenne, la Région et le Conseil général, entre autres) ;
- **une grande exposition Clairvaux – l'aventure cistercienne, à l'hôtel-Dieu à Troyes**. Plus de 150 documents originaux, manuscrits, objets venus de toute l'Europe permettront d'apprécier le rôle politique, économique, artistique et intellectuel de Clairvaux, du XII^e au XVIII^e s. L'abbaye sera reconstituée en 3D. Seront édités un ouvrage de référence ainsi qu'une bande dessinée.
- **une série de manifestations à travers l'Aube** (concerts, conférences, colloques, spectacles...) ;
- **la découverte des fonds numérisés de l'abbaye**, qui seront mis en ligne par le Conseil général (direction des Archives et du patrimoine) et la médiathèque du Grand Troyes. Rappelons que la bibliothèque de Clairvaux (1472) a été classée Mémoire du monde par l'Unesco.

Plus d'infos sur www.clairvaux-2015.fr #clairvaux2015



Si, en 2015, vous organisez, dans l'Aube, un événement en lien avec la commémoration Clairvaux 2015, téléchargez cette estampille, mise à disposition par le Conseil général.

Afin de relayer votre manifestation, faites-en part au Conseil général, maître d'œuvre de la communication globale de l'événement.

Contacts :

- Archives départementales. Claudie Odille. claudie.odille@cg10.fr

- Communication. Erika Marques. erika.marques@cg10.fr

Patrimoine et culture : de nouvelles thématiques à l'étude

(cf. rapport page rose 69)

Dédier une année à une thématique culturelle nécessite des mois de préparation en amont, ainsi qu'une coordination avec les partenaires. Aussi, le Conseil général souhaite-t-il acter les thématiques des années à venir.

- **2016 sera une année riche, avec 3 expositions en projet :**
 - > **la sainterie de Vendevre-sur-Barse**, fabrique atypique du XIX^e s., dont le fonds aura été inventorié,
 - > **l'œuvre du maître-verrier Vincent Larcher**, dont le fonds a été légué au Conseil général,
 - > **l'Aube, base arrière de la Grande Guerre** (événement qui pourrait être labellisé par la mission du Centenaire).
- **2017 mettra en lumière les liens étroits qui unissent l'Aube à 2 artistes majeurs du XIX^e s. : Camille Claudel (Nogent-sur-Seine) et Pierre-Auguste Renoir (Essoyes).**
- **En 2018, est envisagée la présentation des trésors archéologiques** exhumés dans le département à l'occasion des fouilles préventives (et pas seulement sur les chantiers du Conseil général).

De nombreuses autres animations culturelles en 2015

(cf. rapport pages roses 69 à 80)

Chargée, entre autres, de valoriser le patrimoine culturel de l'Aube, la direction des Archives et du patrimoine du Conseil général proposera, tout au long de l'année 2015, des animations à Troyes, tant sur le site des Archives départementales qu'à la Cité du vitrail.

À la Cité du vitrail (*quai des Comtes-de-Champagne*)

Avec plus de 30 000 visiteurs recensés fin 2014 et près d'un millier de participants à ses divers ateliers, l'espace de préfiguration de la Cité du vitrail s'affirme comme un des lieux de pratique culturelle incontournables du département.

Outre le projet de Cité du vitrail — grand modèle — et l'inventaire des vitraux du XIX^e au XXI^e s., l'équipe réserve au grand public des temps forts : renouvellement d'une partie des œuvres, une dizaine de conférences, formations, animations, expositions et rencontres internationales. Certaines animations feront écho à l'événement Clairvaux 2015.

Aux Archives départementales (*rue Étienne-Pédron*)

- Cycle de conférences et exposition sur la Grande Guerre à travers la bande dessinée
- Poursuite de la Grande Collecte (archives de la Grande Guerre)
- Mise en ligne de registres matricules (généalogie), d'archives orales, des fonds de la campagne de France, etc.

Avalleur : la commanderie restaurée

Près d'un million d'euros est inscrit au budget pour la mise sous couvert de la commanderie templière d'Avalleur. L'objectif est aussi de restituer à cet édifice son caractère originel. La consultation des entreprises étant en cours, on peut espérer un démarrage des travaux, en avril. Parallèlement, il conviendra de définir, par une étude scientifique, le futur usage pédagogique et scientifique de la commanderie.

Acte 2 de la Cité du vitrail : 13 M€ pour l'installer dans l'aile ouest de l'hôtel-Dieu *(cf. rapport page verte 59)*

Le Conseil général l'avait annoncé à l'été 2013, dès l'ouverture de la Cité du vitrail. L'exposition présentée dans l'ancienne grange restaurée de l'Hôtel-Dieu-Le-Comte, à l'angle du quai des Comtes-de-Champagne à Troyes, préfigurait un projet plus vaste. Cet espace ayant prouvé sa pertinence (plus de 60 000 visiteurs en 18 mois, dont 5 000 scolaires), la Cité du vitrail s'installera donc à terme dans l'aile ouest de l'hôtel-Dieu (à droite de la cour d'honneur, rue de la Cité).

Inoccupé, **ce bâtiment** (classé monument historique) **va être aménagé sur 5 niveaux** (rez-de-chaussée, 3 étages et combles) **par le Conseil général, propriétaire, qui en assurera la maîtrise d'ouvrage. Les travaux, estimés à 13,3 M€, devraient durer 3 ans.** 1,7 M€ de crédits sont inscrits au budget 2015, pour une première phase de travaux, afin d'accueillir, dès l'été 2015, l'exposition *Clairvaux – l'aventure cistercienne* (*lire supra*).

La Cité du vitrail passera de 250 m² à près de 3 000 m² de surfaces.

Elle proposera alors :

- des salles d'expositions temporaires et permanentes avec un dépôt,
- un espace d'accueil et une boutique,
- des ateliers d'initiation ainsi qu'une ludothèque,
- un atelier de restauration du vitrail,
- un centre de ressources avec une salle de conférences.

La chapelle, qui abritera des expositions, va être entièrement restaurée : murs, plafonds, vitraux, peintures (déjà en cours de restauration), sols et porte d'accès.

Les extérieurs, notamment le porche, l'escalier et la cour de l'ancienne apothicairerie, seront aménagés.

Ainsi configurée, la Cité du vitrail pourra pleinement remplir sa mission : initier, dès le plus jeune âge, le grand public à un art fascinant qui se pratique à Troyes depuis le XII^e siècle et faire progresser la connaissance scientifique de l'exceptionnel patrimoine vitré de l'Aube, reconnue comme capitale européenne du vitrail.

Action médico-sociale : accompagner les plus fragiles, à tous les âges de la vie

(cf. rapports pages mauves 1 à 102)

En 2015, le Conseil général de l'Aube consacrera **200 M€, soit 55 % du budget départemental, aux actions médico-sociales**. Celles-ci s'exercent :

- **au bénéfice de tous, et notamment envers les plus fragiles** (enfants, personnes âgées et handicapées, parents isolés, personnes sans emploi ou tirant un revenu limité de leur activité) ;
- **au plus près des usagers** (7 circonscriptions offrant 60 points d'accueil avec la coopération des communes).

Ce budget se traduit par un nombre important d'emplois :

- agents de l'administration départementale (330),
- assistants familiaux (270),
- postes dans les établissements (1 770),
- aides à domicile (845 postes équivalents temps plein).

Ainsi, ce sont **près de 3 400 emplois** qui sont **financés de manière directe ou indirecte par le Conseil général** dans le domaine médico-social.

Centre médico-social de Romilly : les travaux démarrent...

Envisagée dès 2012, la construction du centre médico-social de Romilly-sur-Seine va démarrer au printemps 2015. Entretien avec une assistante sociale, consultation infantile... cet établissement reçoit, chaque année, quelque 8 000 personnes.

Enfance / famille

Budget : 36 M€.

L'intervention auprès des enfants et des familles, dès les premiers jours de la vie, mobilise une part importante du budget 2015 d'action sociale du Conseil général, avec des crédits en hausse de 7,5 %.

En novembre 2014, 932 enfants étaient confiés au Conseil général (contre 845 en 2012), soit une augmentation de plus de 10 % en 2 ans. Pour ces prises en charge (placement familial), le Conseil général a notamment dû inscrire + 0,7 M€ de salaires complémentaires. En raison de la mise en place d'accueils spécifiques, les dépenses de personnel du Centre départemental de l'enfance augmentent, elles aussi, de 5,6 %.

Quelques données 2013 :

- > **Consultations prénuptiales, prénatales et postnatales** : 773 femmes enceintes rencontrées, 1 944 visites à domicile, 6 721 consultations médicales pour 3 686 enfants de moins de 1 an et 7 472 consultations de puériculture dans les 28 points de consultation.
- > **Actions collectives en prévention précoce autour de la parentalité** : 127 demi-journées de groupes parents-enfants et des débats-discussions pour 323 familles et 40 assistants maternels.
- > **2 400 bilans de santé** en école maternelle
- > **Planification familiale** : 4 900 consultations et 206 interventions collectives, dont 118 ½ journées en milieu scolaire.
- > **Prévention spécialisée** : 1 519 jeunes rencontrés par des éducateurs
- > **34 structures de garde de la petite enfance** surveillées et contrôlées (1165 places)
- > **2 126 assistants maternels** offrant 6 937 places
- > **323 assistants familiaux**, soit une capacité d'accueil de 680 places
- > **1 442 informations préoccupantes** enregistrées (+ 2,2 %) et évaluées concernant 1 289 enfants (53 % ont fait l'objet d'un suivi).

Insertion – RSA (revenu de solidarité active)

Budget : 52,7 M€.

Les crédits relatifs aux seules allocations RSA sont en hausse de 5 M€, compte tenu de l'évolution du nombre de bénéficiaires (+ 8,8 %) et du montant de l'allocation (+ 2,9 %, non compensés par l'État).

- > **11 126 bénéficiaires, dont 8 576 à la charge du Conseil général** : 7 225 bénéficiaires du RSA socle et 1 351 bénéficiaires du RSA majoré (parents isolés)
- > 500 bénéficiaires du RSA employés par 25 ateliers et chantiers d'insertion
- > **498 jeunes en difficulté (18-25 ans) aidés** au titre du fonds d'aide aux Jeunes (Faj) : aide à la subsistance (61 %), recherche d'emploi (23 %), etc.

Personnes âgées

Budget : 42,5 M€.

Les crédits consacrés aux personnes âgées progressent de 1 %, en raison de la montée en puissance, en 2014, d'établissements d'hébergement, à Lusigny-sur-Barse et à Arcis-sur-Aube.

- > **7 822 prestations servies en 2013, dont la moitié à domicile**
- > **Accueil de jour** : 66 places dont 59 dédiées aux pathologies de type Alzheimer
- > **Accueil temporaire** : 38 places dont 32 dédiées aux pathologies de type Alzheimer
- > **Hébergement permanent en établissement** : capacité d'accueil de **4 244 lits** (dont 368 spécialisés Alzheimer)
- > 69 places d'hébergement auprès de 32 accueillants familiaux

Le saviez-vous ?

L'Aube est le département de Champagne-Ardenne qui offre **le meilleur taux d'équipement en établissements médicalisés pour personnes âgées**. Son taux (**128,6/1 000** personnes de plus de 75 ans) est également supérieur à la moyenne nationale (122,4/1 000).

Selon l'Insee, entre 2009 et 2040, dans l'Aube, la part de la population âgée de 65 ans et plus passerait de 17,8 % à 27,6 %.

D'autre part, le Conseil général a adopté le schéma départemental gérontologique 2014-2018, élaboré notamment avec l'État, l'agence régionale de santé, les associations et les gestionnaires d'établissements. Après un état des lieux, **ce document fixe les orientations** :

- **soutien à domicile** : développement de l'aide aux aidants, formation des professionnels de l'aide à domicile, politique de l'habitat, santé des personnes âgées ;
- **alternatives et institutionnalisation** : couverture du territoire, coopération entre établissements, accueil de nuit ;
- **questions transversales** : coordination, parcours des personnes âgées, partage de l'information, transport adapté...

Personnes en situation de handicap

Budget : 37,4 M€.

Les crédits consacrés aux personnes handicapées progressent, notamment en raison de la montée en puissance, en 2014, de foyers de vie à Lusigny-sur-Barse et Rosières.

- > **1 305 bénéficiaires de prestations à domicile** au 30 octobre 2014 (1 212 en 2012)
- > 69 places d'hébergement auprès de 34 accueillants familiaux
- > **497 places dans 20 foyers** ; 58 places en accueil de jour

Et aussi...

Cantines, centres de loisirs... : plus d'aides pour les familles

(cf. rapports, pages roses 34 et 43)

Le Conseil général alloue des subventions aux collectivités, organismes et associations gérant des **cantines scolaires, des centres de vacances et de loisirs** ou organisant des **classes de découverte**. Ces aides sont destinées à alléger le prix des repas ou des séjours réclamé aux familles.

Le Conseil général aide également les collectivités et organismes gestionnaires de **piscines**, afin de favoriser l'apprentissage de la natation scolaire.

Pour toutes ces aides, le Conseil général revalorise son taux d'intervention de 5 %.

Près de 7 M€ pour les sapeurs-pompiers

(cf. rapport, pages vertes 21-25)

Avec une contribution de 6,4 M€ (+ 0,9 %) au fonctionnement du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis), le Conseil général confirme son engagement envers la sécurité civile. S'ajoute 0,5 M€ pour le financement du logiciel d'alerte du nouveau centre de traitement de l'alerte mis en service courant 2014.

Parallèlement, le Conseil général a lancé l'étude de programmation de la construction d'une 2^e caserne dans l'agglomération troyenne.

Cette année encore, si le FDTP (fonds départemental de la taxe professionnelle) est pérennisé, le Conseil général devrait pouvoir verser 0,6 M€ aux communes, pour le paiement des allocations de vétérance.

Des travaux d'entretien au Centre sportif de l'Aube

(cf. rapport, page verte 33)

Dédié à l'accueil de groupes, notamment sportifs, le Centre sportif de l'Aube (Troyes), service du Conseil général, bénéficiera de travaux d'entretien : renouvellement des stores, réfection du foyer et aménagement d'une laverie dans les locaux d'hébergement, pose de carrelage dans les vestiaires des terrains tous temps, et éclairage de ces mêmes terrains en vue de leur homologation pour l'accueil de compétitions CFA. Rappelons qu'en 2014, une tribune de 300 places assises a été construite également à cet effet.

Le saviez-vous ?

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le Centre sportif de l'Aube exploite aussi la résidence d'Orient et la halle sportive et culturelle à Mesnil-Saint-Père.

Maintien des aides aux associations : un choix politique fort

(cf. rapports, pages roses 47 à 52)

Alors que ses recettes de fonctionnement ne cessent de diminuer, le Conseil général a décidé, cette année encore, de maintenir ses aides aux associations, acteurs de l'animation locale. 1,7 M€ sont ainsi inscrits au bénéfice des associations sportives et culturelles.

Plus de 6 % de travailleurs handicapés dans l'administration départementale

(cf. rapport, p 143 bleue)

Maintien dans l'emploi, incitation et accompagnement des personnels dans la démarche de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, recrutement de nouveaux agents reconnus comme tels... le plan d'actions mis en œuvre depuis 2010 au Conseil général se révèle positif. En 2013, le taux d'emploi de personnes handicapées dans la collectivité a atteint 6,26 % (le taux légal est de 6 %). Depuis 2014, ce résultat a eu pour effet la disparition, au budget, de la contribution compensatrice obligatoire.

Économiser, mutualiser...

Chaque année, l'administration départementale s'ingénie à inventer des nouveaux services ou procédures, à la fois innovants et sources d'économies. Exemples...

→ **Un groupement de commandes entre les 25 collèges publics. Objectif : acheter mieux et au meilleur prix** les fournitures énergétiques, les vérifications obligatoires périodiques et, à moyen terme, les denrées alimentaires. A titre d'exemple, pour le gaz, les économies s'élèvent déjà à 200 000 € sur une dépense initiale annuelle de 900 000 €.

→ **Projet de chaufferie mixte biomasse-gaz avec réseau de chaleur sur la commune d'Ervy-le-Châtel**, pour les besoins du collège, du gymnase intercommunal et du groupe scolaire communal. Le projet bénéficiera de subventions de l'Ademe et du Conseil régional.

→ **Remplacement de menuiseries extérieures dans les collèges** de La Villeneuve (St-André-les-Vergers) et Othe-et-Vanne (Aix-en-Othe), pour la maîtrise de l'énergie.

→ **Transmission automatique au Conseil général des heures travaillées par les personnels des services d'aide à domicile** : moins de saisie, plus de fiabilité dans le contrôle. Ce système est en cours d'adaptation pour les transports scolaires des élèves handicapés.

→ **Mise à disposition des communes adhérentes de la société SPL Xdemat, de la plate-forme d'archivage numérique élaborée par le Conseil général**. Récompensée lors du congrès des départements de France, en novembre 2014, par un prix spécial de l'innovation, la société SPL-Xdemat compte déjà 818 actionnaires, dont 130 de plus sur la seule année 2014.

> Plus d'infos sur www.spl-xdemat.fr/adf/1/